

GENERALE OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.360.690, un actif net de D : 10.327.937 et un bénéfice de la période de D : 153.413.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Avril 2023

Le commissaire aux comptes :

FINOR
Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	6 301 953,137	6 102 006,497	6 743 012,732
Obligations et valeurs assimilées		5 868 967,825	5 521 625,285	6 238 312,396
Titres des Organismes de Placement Collectif		432 985,312	580 381,212	504 700,336
Placements monétaires et disponibilités		4 047 771,189	5 888 136,591	4 783 372,036
Placements monétaires	5	1 988 976,159	4 491 577,460	3 496 882,202
Disponibilités		2 058 795,030	1 396 559,131	1 286 489,834
Créances d'exploitation	6	1 096,886	1 040,928	628,243
TOTAL ACTIF		10 360 690,212	12 000 548,016	11 532 623,011
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	23 979,459	31 161,185	25 280,165
Autres créditeurs divers	8	8 773,576	9 389,010	16 485,800
TOTAL PASSIF		32 753,035	40 550,195	41 765,965
ACTIF NET				
Capital	9	9 656 870,519	11 280 612,784	10 870 495,116
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		550 002,005	538 033,130	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		121 064,653	141 351,907	620 361,930
ACTIF NET		10 327 937,177	11 959 997,821	11 490 857,046
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 360 690,212	12 000 548,016	11 532 623,011

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>du 01/01/2022</i>	<i>Année</i>
		<i>au 31/03/2023</i>	<i>au 31/03/2022</i>	<i>2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	112 287,216	99 613,114	505 931,388
Revenus des obligations et valeurs assimilées		112 287,216	99 613,114	420 758,220
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	85 173,168
Revenus des placements monétaires	11	40 646,437	93 454,748	309 748,495
Revenus des prises en pension	12	2 295,600	28 891,564	112 241,564
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		155 229,253	221 959,426	927 921,447
Charges de gestion des placements	13	(18 030,435)	(25 212,026)	(93 072,105)
REVENU NET DES PLACEMENTS		137 198,818	196 747,400	834 849,342
Autres charges	14	(6 156,697)	(6 684,459)	(26 430,183)
RESULTAT D'EXPLOITATION		131 042,121	190 062,941	808 419,159
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 977,468)	(48 711,034)	(188 057,229)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		121 064,653	141 351,907	620 361,930
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 977,468	48 711,034	188 057,229
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		41 548,165	6 422,683	(9 015,641)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(19 177,289)	4 920,201	(7 563,801)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		153 412,997	201 405,825	791 839,717

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>du 01/01/2023 au 31/03/2023</i>	<i>du 01/01/2022 au 31/03/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>153 412,997</u>	<u>201 405,825</u>	<u>791 839,717</u>
Résultat d'exploitation	131 042,121	190 062,941	808 419,159
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(19 177,289)	4 920,201	(7 563,801)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	41 548,165	6 422,683	(9 015,641)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(1 316 332,866)</u>	<u>(330 111,622)</u>	<u>(1 389 686,289)</u>
Souscriptions			
- Capital	9 790 864,821	12 873 733,535	46 733 382,020
- Régularisation des sommes non distribuables	6 481,664	1 450,245	2 184 457,670
- Régularisation des sommes distribuables	624 577,096	656 712,490	947 470,904
Rachats			
- Capital	(11 023 771,926)	(13 139 256,000)	(47 888 065,550)
- Régularisation des sommes non distribuables	(9 570,032)	(4 655,065)	(2 231 403,200)
- Régularisation des sommes distribuables	(704 914,489)	(718 096,827)	(1 135 528,133)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(1 162 919,869)</u>	<u>(128 705,797)</u>	<u>(597 846,572)</u>
ACTIF NET			
En début de période	11 490 857,046	12 088 703,618	12 088 703,618
En fin de période	10 327 937,177	11 959 997,821	11 490 857,046
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	87 244	96 946	96 946
En fin de période	77 349	94 715	87 244
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>133,523</u>	<u>126,273</u>	<u>131,709</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,38%</u>	<u>1,27%</u>	<u>5,63%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Mars 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI », le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2) Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3) Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

4) Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

5) Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

6) Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2023 à D : 6.301.953,137, s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		5 660 234,500	5 868 967,825	56,83%
	Obligations des sociétés		5 659 987,000	5 868 710,408	56,82%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	39 870,000	40 741,547	0,39%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	39 870,000	41 137,982	0,40%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	59 880,000	62 096,547	0,60%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	300 000,000	302 903,671	2,93%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	200 000,000	212 378,456	2,06%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	40 000,000	40 136,855	0,39%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	300 000,000	311 311,412	3,01%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	400 000,000	406 565,995	3,94%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	200 000,000	207 276,712	2,01%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	100 000,000	100 828,493	0,98%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	13 287,000	13 369,532	0,13%
TN0004201455	EO CIL 2018/1	1 900	38 000,000	38 653,309	0,37%

TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	500 000,000	513 463,014	4,97%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	26 580,000	27 406,674	0,27%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	2 500	112 500,000	115 886,466	1,12%
TN0007190168	EO BH SUB 2018-1	1 500	30 000,000	30 768,419	0,30%
TN0001901024	EO BH SUB 2019-1	2 500	50 000,000	52 919,671	0,51%
TN0001901073	EO BH SUB 2021/2	2 000	40 000,000	40 052,459	0,39%
TNSH8NXC1WC4	EO ABC 2020/1 CAT A	5 000	500 000,000	517 305,819	5,01%
TN0007780067	EO TLF 2021-1	10 000	600 000,000	640 938,082	6,21%
TN0002102150	EO TLF 2022/1 TF	1 500	120 000,000	128 954,827	1,25%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/2	2 000	200 000,000	215 065,425	2,08%
TNXIY8MEDJE3	EO SUB STB 2021/1	4 000	400 000,000	414 202,740	4,01%
TN0002601060	EO TJR LEASING 2022/1	5 000	400 000,000	404 576,438	3,92%
TN4J4VCBM14		9 500	950 000,000	989 769,863	9,58%
	Emprunt national		247,500	257,417	0,00%
TN0008000515	Emprunt National 2014/CAT/C	10	247,500	257,417	0,00%
	<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		410 267,398	432 985,312	4,19%
	Titres des OPCVM		410 267,398	432 985,312	4,19%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	121 139,712	1,17%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	6 500	126 533,924	128 485,500	1,24%
TN21K187JU11	FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	31 922,500	0,31%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO MAXULA	500	50 990,500	53 991,000	0,52%
TNDUQFATMV53	INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	97 446,600	0,94%
	TOTAL		6 070 501,898	6 301 953,137	61,02%

Pourcentage par rapport à l'Actif

60,83%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2023 à D : 1.988.976,159, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% Actif net
	Certificats de dépôt	2 000 000	1 976 536,045	1 988 976,159	19,26%
TNLPTI5SRDM3	Certificat de dépôt ATB au 10/04/2023 à 9,77% pour 10 jours	500 000	498 917,378	499 025,640	4,83%
TN4IWZ5A4TTK5	Certificat de dépôt BTE au 20/04/2023 à 9,02% pour 20 jours	500 000	498 005,550	498 105,272	4,82%
TNIOC3ZVZU56	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 07/05/2023 à 10,46% pour 90 jours	1 000 000	979 613,117	991 845,247	9,60%
TOTAL			1 976 536,045	1 988 976,159	19,26%
Pourcentage par rapport au total des actifs					19,20%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/03/2022 à D : 10.965,886 contre D : 10.404,928 au 31/03/2022

et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	7 119,439	9 181,153	6 238,243
Intérêts sur obligations à recevoir	-	957,733	-
Autres	3 846,447	266,042	-
Total	10 965,886	10 404,928	6 238,243

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2023 à D : 23.979,459 contre D : 31.161,185 au 31/03/2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du dépositaire	7 416,115	7 416,250	5 949,025
Rémunération du gestionnaire	16 563,344	23 744,935	19 331,140
Total	23 979,459	31 161,185	25 280,165

Note 8 : Autres créiteurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2023 à D : 8.773,576 contre D : 9.389,010 au 31/03/2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2023</u>	<u>31/03/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	-	-	6 884,383
CMF	965,247	1 252,553	1 142,352
Etat, retenue à la source	7 808,329	8 136,457	8 459,065
Total	8 773,576	9 389,010	16 485,800

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2023 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	10 870 495,116
Nombre de titres	87 244
Nombre d'actionnaires	367

Souscriptions réalisées

Montant	9 790 864,821
Nombre de titres émis	78 579
Nombre d'actionnaires nouveaux	25

Rachats effectués

Montant	(11 023 771,926)
Nombre de titres rachetés	(88 474)
Nombre d'actionnaires sortants	(42)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(3 088,368)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(19 177,289)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	41 548,165
<u>Capital au 31-03-2023</u>	
Montant	9 656 870,519
Nombre de titres	77 349
Nombre d'actionnaires	350

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 112.287,216 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023, contre D : 99.613,114 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2023	du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
-			
intérêts	112 284,084	99 608,418	420 742,461
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts			
(Emprunt National)	3,132	4,696	15,759
<u>Revenus des titres des Organismes de</u>			

Placement Collectif			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
-			
Dividendes	-	-	85 173,168
Total	112 287,216	99 613,114	505 931,388

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023 à D : 40.646,437, contre D : 93.454,748 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2023	du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
Intérêts des dépôts à vue	6 949,612	10 913,991	32 291,774
Intérêts des certificats de dépôt	33 696,825	82 540,757	277 456,721
Total	40 646,437	93 454,748	309 748,495

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2023	du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
Intérêts des pensions livrées	2 295,600	28 891,564	112 241,564
Total	2 295,600	28 891,564	112,241,564

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023 à D : 18.030,435, contre D : 25.212,026 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2022, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2023	du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
Commission de gestion de la CGI	16 563,345	23 744,936	87 122,240
Rémunération du dépositaire	1 467,090	1 467,090	5 949,865
Total	18 030,435	25 212,026	93 072,105

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023 à D : 6.156,697, contre D : 6.684,459 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2022, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2023	du 01/01 au 31/03/2022	Année 2022
Honoraires commissaire aux comptes	2 958,930	2 465,730	11 474,025
Redevance CMF	2 783,762	3 990,754	14 642,413
Contribution Sociale de Solidarité	400,000	200,000	200,000
Autres	14,005	27,975	113,745
Total	6 156,697	6 684,459	26 430,183

Note 15 : Autres informations

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.